



Décision de création du jury professionnel chercheurs

Politique handicap / Procédure de titularisation

DEC182730DRH
portant création du jury professionnel pour la titularisation de Monsieur Mathieu CHOUTEAU

LE PRÉSIDENT

- Vu** l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique,
- Vu** l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique,
- Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,
- Vu** le contrat de travail de Monsieur Mathieu CHOUTEAU en date du 5 janvier 2018, établi pour la période du 8 janvier 2018 au 7 janvier 2019.

DECIDE

Article unique :

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Mathieu CHOUTEAU, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Fabrice VAVRE, membre élu, Président de la section 29 « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés » ;
- Madame Martine HOSSAERT, directrice adjointe scientifique, membre représentant l'institut national de l'écologie et de l'environnement (INEE) ;
- Madame Olga OTERO, membre élue de la section 29 « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés » ;
- Monsieur Xavier VEKEMANS, membre élu de la section 29 « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés ».

Fait à Paris , le 23/10/2018

Antoine PETIT
Président-Directeur Général

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Octobre 2018
ISSN 1148-4853

Établissement public à caractère scientifique et technologique et Recherche

Organisation générale du CNRS
Présidence générale déléguée
Direction générale déléguée
Instituts : domaines scientifiques, technologiques
Unités de recherches et de services : UPR, UPS, "Nul n'est censé ignorer la loi"
Délegations régionales
USIGDS, IR, UMS, UMI, FRE, FR, IFR, GDR, Article unique
Enseignants-chercheurs au CNRS
Personnels du CNRS : statutaires, statutaires communes - aux corps de fonctionnaires
Statutaires et technologiques - Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982
Statutaires communes - Vu le décret n° 84-1185 du 27 novembre 1984
Mesures particulières
Comités, conseils et commissions
Conseil d'administration
Concours et promotions
Distinctions
Éméritat
Dispositions particulières
Fonctionnaires
Procédure CNRS
Décisions administratives
Administration de la recherche
Budget, finances, comptabilité
Ordonnateur / Comptable
Dons et legs consentis au CNRS
Administration de la recherche
Budget, finances, comptabilité
Ordonnateur / Comptable



www.cnrs.fr